



Séance du comité VS02, 13 mars 2024, 16.00 **Secrétariat de la fédération, 3362 Niederönz**

Présidence: Urs Weiss

Protocole: Sandra Lanz

Présences: Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Sandra Lanz, Peter Iseli, Jean-Maurice Tièche, Jean-Charles Witschi

Excusés: Ruedi Galli, Antonietta Polimeno, Christian Knuchel

Début: 15:50

Ruedi Galli et Antonietta Polimeno se sont excusés. Christian Knuchel a dû s'excuser au dernier moment pour des raisons de santé.

Ordre du jour

Décision: Le comité, à l'unanimité, accepte l'ordre du jour tel que présenté.

1. Protocole / Urs Weiss

1.1 Séance du comité du 10 janvier 2024

Décision: Le comité approuve le protocole de la séance du comité du 10 janvier 2024.

1.2 VOK du 27 janvier 2024

Le procès-verbal a été publié dans le Petits animaux Magazine de mars 2024.

Décision: Le comité approuve le protocole de la VOK du 27 janvier 2024.

1.3 Liste des décisions du comité

La liste des décisions du comité a été actualisée.

2. Communications / Urs Weiss

2.1 Remerciements

Urs Weiss n'a pas reçu de remerciements.

2.2 Informations générales

Malheureusement, Antonietta Polimeno a fait savoir qu'elle ne représenterait plus Oiseaux d'agrément Suisse au sein du comité de Petits animaux Suisse. Le comité est prêt à soutenir une nouvelle organisation Oiseaux d'agrément Suisse dans le cadre de Petits animaux Suisse. Le comité de Petits animaux Suisse est clairement d'avis qu'il y a un avenir si des membres le souhaitent. Les sections/clubs directement rattachés à Oiseaux d'agrément Suisse partiraient automatiquement en cas de démission. Les éleveurs d'oiseaux d'agrément des sections sont membres de Petits animaux Suisse via l'association cantonale et le resteraient. La forme d'une nouvelle organisation devra être élaborée après la décision de l'assemblée des délégués d'Oiseaux d'agrément Suisse de quitter la fédération. Urs est chargé d'informer Antonietta qu'Oiseaux d'agrément Suisse peut déléguer un représentant à la réunion du comité.

Le 1er février 2024, Sonja Lipp a fêté ses 5 ans d'activité chez Petits animaux Suisse.

3. Communications / Sandra Lanz

3.1 Liste des affaires pendantes

La liste des affaires en suspens a été complétée.

3.2 Remerciements

Aucun

3.3 Mutations

Les dissolutions/démissions suivantes ont été reçues au 31.12.2024 :

KZV Burgdorf et environs, KZV Gelterkinden et le Club des éleveurs de lapins "Géant Belge", groupe Berne.

Décision : Le comité est d'accord avec une sortie immédiate du KZV Gelterkinden, pour autant que l'association cantonale le soit également.

3.4 Cours / FBA / SKN

Le cours FBA de cette année a été supprimé, à la suite du manque d'inscriptions. Urs et Sandra demanderont un entretien avec un prestataire de cours afin de décharger la fédération.

SKN - Oiseaux d'agrément le 6 avril 2024, il y a assez d'inscriptions et le cours sera organisé en français et en allemand. La question de savoir qui assurera la traduction simultanée du cours n'a pas encore été résolue.

SKN lapins, volailles et pigeons. Les documents sont en cours d'examen par l'OSAV. La fédération cantonale d'Argovie s'est déclarée prête à organiser un cours le 5 octobre à Gontenschwil. Jean-Maurice a encore des intéressés de la Suisse romande, pour lesquels le cours sera traduit simultanément.

4. Communications des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Aucune communication n'a été reçue.

4.2 Pigeons de race Suisse

Urs était présent à la CPP en février à Oberstammheim. Christian y a présenté les propositions de Petits animaux Suisse. La proposition de la fédération cantonale fribourgeoise a été rejetée à titre consultatif.

4.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche informe que la CPP a eu lieu le 3 février. L'exposé du Dr Sarah Albini sur la grippe aviaire était très intéressant. Les statuts ont été discutés l'après-midi. Le formatage doit encore être retravaillé. Volailles de race Suisse s'oppose à la proposition de la fédération cantonale fribourgeoise de fusionner les divisions avec Petits animaux Suisse.

4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli informe que la CPP s'est tenue samedi dernier à Reiden. La proposition de la fédération cantonale fribourgeoise de regrouper les divisions a été rejetée à une large majorité à l'attention de l'AD. Le règlement d'exposition pour l'Exposition suisse des lapins mâles à Winterthour a été adopté à l'unanimité. Le candidat au poste de caissier, Nicolas Guerry, a été présenté aux participants. Stefan Röthlisberger a transmis des informations sur les questions techniques et de protection des animaux. La vaccination VHK sera également obligatoire pour les exposants lors de la prochaine saison d'exposition. René Spicher et Urs Weiss ont communiqué des informations sur l'exposition de lapins mâles 2025 à Winterthour. Markus Durrer a présenté des informations sur les comptes annuels 2023. Il existe un nouveau standard européen pour les lapins, qui peut être commandé à l'avance dans le shop de Petits animaux Suisse. L'exposition européenne des lapins en République tchèque a été annulée. Peter Iseli a également informé les participants à la CPP sur les propositions du comité de Petits animaux Suisse. Enfin, la commission des structures a présenté sa proposition. Des mots forts et un contenu qui ne pourra jamais être mis en œuvre. C'est ce qui a accompagné les participants sur le chemin du retour d'une CPP par ailleurs très calme et intéressante. Stefan informe brièvement qu'en cas d'absence de marquage, les lapins seront tout de même évalués à l'avenir, mais avec une déduction d'un point dans la position "santé et soins".

5. Conférence des comités (VOK) du 27 janvier 2024, Zollbrück BE

5.1 Rétrospective

Les locaux étaient adaptés à la VOK. Pour la première fois, trois fédérations cantonales (Grisons, Zoug et Tessin) n'étaient pas représentées. De nombreux points de l'ordre du jour ont fait l'objet de discussions très controversées. Le comité est d'avis que Ruedi Galli doit présenter les comptes et le budget au comité lors de la prochaine réunion du comité. Le procès-verbal de la VOK a été publié.

6. Petits animaux Magazine

6.1 Mesures publicitaires

Sandra informe que le présentoir pour le Petits animaux Magazine est généralement utilisé de manière exemplaire. Les personnes intéressées reçoivent régulièrement un courrier leur proposant un exemplaire gratuit du Petits animaux Magazine.

6.2 Rédacteur spécialisé lapins/pigeons voyageurs

Décision: Esther van Praag est nommée rédactrice pour la division lapins.

Le poste de rédacteur spécialisé dans les pigeons voyageurs a également été mis au concours. Malheureusement, personne n'a postulé.

7. Jeunesse / Stefan Röthlisberger

7.1 Camp des jeunes 2024

Les inscriptions seront publiées dans les prochaines semaines.

7.2 Journée des préposés à la relève 2024

Les préposés à la jeunesse ont été invités à la VOK. Une coordination est toujours souhaitée. Stefan propose de créer un groupe WhatsApp avec tous les préposés cantonaux à la jeunesse. La journée des préposés du 22 juin 2024 a déjà été communiquée. Les éventuels thèmes doivent être annoncés par les préposés à la jeunesse afin que la journée puisse être organisée. Il doit y avoir au moins 10 participants pour que la journée soit organisée. On cherche un organisateur pour la prochaine exposition de jeunes.

8. Protection des animaux

8.1 Situation actuelle, travaux de la commission

Stefan informe de la réunion du 6 février. Le point principal était la consultation de la révision de la loi sur la protection des animaux et des ordonnances. Les membres de la commission étaient d'avis qu'une lettre devait être envoyée à l'association des juges de Volailles de race Suisse concernant la loi sur la protection des animaux et l'ordonnance sur la protection des animaux lors de l'élevage. Cette lettre est discutée au sein du comité.

Chez les lapins béliers anglais, l'envergure des oreilles a déjà été réduite. Pour les lapins Rex, des adaptations des dispositions d'évaluation sont en cours.

8.2 Consultation, révision de l'ordonnance sur la protection des animaux et autres

Le projet de loi actuel est discuté.

Décision : La prise de position relative à l'ordonnance sur la protection des animaux et à d'autres ordonnances dans le domaine de la protection des animaux est envoyée au DFI en l'état.

8.3 Suppression de la douleur chez les lapins

Stefan communique sur les discussions actuelles concernant la suppression de la douleur.

Stefan mentionne que le contact avec l'OSAV serait souhaitable. Urs informe que les thèmes de l'OSAV sont entre-temps répartis entre plusieurs services, c'est pourquoi il faudrait prendre contact avec la personne compétente pour chaque thème. Les thèmes doivent donc d'abord être rassemblés et ensuite le contact avec l'OSAV peut être établi.

Sandra a encore reçu une demande de la fédération cantonale thurgovienne pour une conférence le 21 septembre concernant les prescriptions de protection des animaux. Stefan va contacter le proposé cantonal des lapins.

La formation continue des conseillers en protection animale devrait avoir lieu en août.

9. Finances / Ruedi Galli

9.1 Clôture provisoire 2023

Urs Weiss commente les comptes annuels 2023 présentés. Il est réjouissant de constater que le budget a pu être respecté dans son ensemble, même s'il y a eu quelques décalages au sein du compte de résultats.

9.2 Révision des comptes annuels 2023

La révision aura lieu le 20 mars 2024 à Niederönz. La discussion finale aura lieu l'après-midi à 14 heures.

9.3 Organe de révision à partir de 2024

La présente offre d'une société de révision est discutée. Une autre offre doit être demandée à une société de révision bernoise.

9.4 Calcul des cotisations des membres en 2025 selon l'ancien système

La différence entre les cotisations des membres "comme jusqu'à présent" et la proposition pour l'AD de la cotisation des membres 2025 est discutée. On s'attend à environ 6900 membres, ce qui représente un déficit de CHF 80'000. C'est pourquoi la proposition doit en principe être maintenue.

9.5 Budget 2025 à l'attention de l'assemblée des délégués

Le budget 2025 est discuté, après la VOK, les CHF 100'000 pour le jubilé ont été ajoutés.

Décision : Le budget 2025 est adopté tel quel à l'attention de l'Assemblée des délégués.

9.6 Cotisations des membres 2023 (Annexe)

La cotisation de membre de la société Les Amis des Oiseaux Neuchâtel n'a pas encore été réglée. Cette société ne veut pas payer ce montant. Sandra contacte Antonietta pour savoir ce que Oiseaux d'agrément Suisse a l'intention de faire. Une exclusion est très probable.

9.7 TVA sur les cotisations des membres

Début mars, nous avons déposé une demande écrite auprès de l'Administration fédérale des contributions.

9.8 Dons en faveur de la jeunesse

Aucun versement n'a encore été effectué sur le compte de dons.

9.9 Clôture Petits animaux Suisse SA

Les comptes de la SA ne doivent plus être révisés, car elle n'a pas d'employés. Cependant, ils seront présentés à l'assemblée des délégués et imprimés dans la brochure de l'AD.

10. Commission des structures

10.1 Etat actuel

Sandra Heuberger et Hansruedi Messmer ont présenté pour la première fois la proposition de la commission des structures samedi dernier lors de la VOK de Lapins de race Suisse.

La proposition contient de fausses hypothèses et des informations erronées. Le comité aurait volontiers discuté de certains points avant la présentation.

Cependant, malgré des propositions répétées, aucun échange avec le comité de Petits animaux Suisse n'a été souhaité.

Beaucoup de questions juridiques en suspens. Dissoudre les divisions n'est pas possible, comme l'ont montré les votes lors des POK des divisions. Le comité est d'avis que des propositions doivent être faites lors de l'assemblée des délégués et qu'il ne faut pas simplement diffuser des informations non contraignantes qui ne peuvent ensuite pas être mises en œuvre. Les statuts doivent être respectés en tous points.

Avec trop peu de connaissances détaillées, il est difficile de faire des déclarations compréhensibles. Toute la discussion évoquée risque de diviser les divisions et Petits animaux Suisse.

Décision : La commission des structures est invitée une fois de plus à un entretien.

Conformément à nos statuts, les propositions à l'attention de l'AD peuvent être déposées jusqu'au 31 décembre.

11. AD du 8 juin 2024, Glovelier

11.1 Etat des préparatifs

La dernière réunion du comité d'organisation a eu lieu le 29 février. L'organisation est en cours. Le dîner sera possible de manière échelonnée. Le repas n'est possible que sur inscription. Il faudra le payer avant.

11.2 Ordre du jour de l'AD (Annexe)

Décision : L'ordre du jour de l'assemblée des délégués est approuvé tel qu'il est présenté.

11.3 Vote électronique

La proposition de la VOK a été prise en compte et une offre a été demandée. Les coûts s'élèvent à environ CHF 8'000.00. Un appareil devrait être remis pour chaque vote, ce qui n'est pas non plus facile à mettre en œuvre.

Décision : Le comité décide de renoncer au vote électronique pour des raisons de coûts.

11.4 Propositions du comité (Annexe)

La proposition du 150e anniversaire est discutée.

Décision : Le comité décide à l'unanimité d'adapter la période d'exposition de la demande du 01.10.2024 au 30.09.2025.

Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués 2023, il a été clairement communiqué qu'une nouvelle proposition de cotisation serait faite au bout de deux ans.

Cela permettrait d'alléger la charge des sociétés. Ce serait également plus simple pour les divisions et les fédérations cantonales.

Décision : Le comité décide que la proposition sera soumise à l'assemblée des délégués avec une mention pour les associations spéciales et les associations régionales des pigeons voyageurs. De plus, le montant de l'adaptation de l'informatique est fixé à CHF 15'000.

Les autres propositions ne donnent pas lieu à discussion.

12. Affaires Petits animaux Suisse

12.1 Accord de sortie d'Oiseaux d'agrément Suisse, état des lieux

La version actuelle est discutée. Le comité est d'avis que le logo doit rester chez Petits animaux Suisse. Le point concernant le carnet ATA est nouveau. Pour Oiseaux d'agrément Suisse, il faudrait désormais cautionner CHF 30'000 directement auprès de la chambre de commerce de Berne.

12.2 Personnel du secrétariat de la fédération

Urs évoque le devoir du comité en tant qu'employeur. Les discussions en cours peuvent contribuer à l'insécurité du personnel. Susanne Gerber a commencé à travailler au secrétariat de la fédération il y a un mois et demi.

12.3 Exclusions de membres

Les lettres recommandées envoyées aux deux membres exclus, contenant la décision d'exclusion, n'ont pas été retirées, tout comme la notification initiale et la demande d'explication.

12.4 Mutations

Pigeons de race Suisse aimerait changer l'affiliation des membres de toutes les sections qui n'ont pas payé en affiliation passive. Les difficultés sont discutées.

Décision : Le comité décide qu'aucune adhésion ne peut être modifiée sur instruction d'une division. (Exceptions pour les membres décédés). Les sections/clubs et les divisions sont les seuls à pouvoir procéder à des modifications.

13. Divers / Urs Weiss

13.1 Délégations

Aucune invitation n'a été reçue actuellement.

13.2 AD des fédérations cantonales

Les délégations sont discutées, les membres du comité s'inscrivent directement auprès des fédérations.

Fin de la séance : 20h25

Le Président

Protocole

Traduction

Urs Weiss

Sandra Lanz

Jean-Charles Witschi